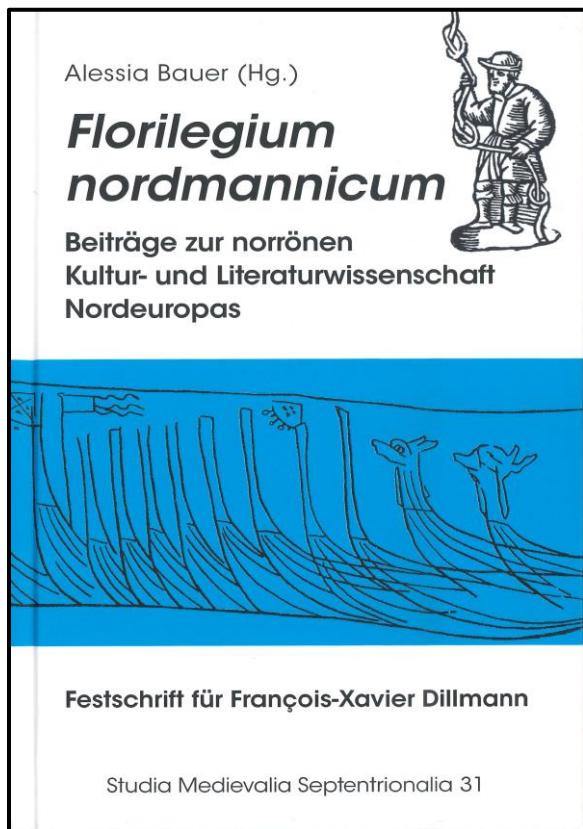


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres  
Hommages déposés lors de la séance du 7 mars 2025

Le Secrétaire perpétuel honoraire Michel ZINK



Alessia Bauer (Hg.) *Florilegium Nordmannicum. Beiträge zur norrōnen Kultur- und Literaturwissenschaft Nordeuropas. Festschrift für François-Xavier Dillmann*, Vienne, Fassbaender Verlag, Studia Medievalia Septentrionalia 31, 2024, 604 p.

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de son éditrice, Madame Alessia Bauer, directrice d'études à l'EPHE, le volume d'Hommages en l'honneur de François-Xavier Dillmann, correspondant de l'Académie, *Florilegium Nordmannicum. Beiträge zur norrōnen Kultur- und Literaturwissenschaft Nordeuropas. Festschrift für François-Xavier Dillmann*, Vienne, Fassbaender Verlag, Studia Medievalia Septentrionalia 31, 2024, 604 p.

Le titre fait écho aux recueils médiévaux réunissant des textes dont les liens sont parfois ténus. *Nordmannicum* est un adjectif attesté à plusieurs reprises sur le continent pour désigner tout ce qui se rapporte aux *Nordmanni*, les « gens du Nord ». Ce terme renvoie aussi à son

emploi par Walahfrid Strabo, à la fin de sa vie, pour désigner son *Abecedarium Nordmannicum* (vers 850) consacré aux noms des runes et transmis par le manuscrit Sangallensis 878.

À contre-courant de la tendance actuelle visant, avec des résultats inégaux, à imposer l'anglais comme langue unique des ouvrages collectifs internationaux, l'éditrice a choisi d'accorder aux contributeurs la liberté de s'exprimer dans la langue de leur choix, afin que ce volume reflète pleinement la diversité des traditions académiques et des disciplines rattachées au monde nordique ancien. Il réunit ainsi des contributions en allemand, anglais, français (langue choisie par un contributeur italien) et, bien entendu, dans les langues scandinaves. Comme il est publié à Vienne par un éditeur allemand, son sous-titre, les titres de ses différentes parties et son avant-propos sont tout naturellement dans cette langue. Ce florilège en est donc un de toutes les façons, mais bien qu'hétérogène en apparence il manifeste une solide cohérence interne.

Les trente contributions portent sur la philologie norroise, la linguistique germanique, l'histoire des religions et l'archéologie, incluant la runologie, domaine auquel François-Xavier Dillmann a consacré sa thèse. Précédées d'un *Vorwort* de l'éditrice, Alessia Bauer elles sont regroupées sous cinq rubriques : *I. Folklore, II. Geschichte, Hagiographie, Literatur, III. Religionswissenschaft, IV. Runologie und Altertumskunde, V. Sprachwissenschaft*.

Certaines thématiques, comme celle du dieu Baldr, appartenant au panthéon nordique, ont été abordées tant sous l'angle linguistique que sous celui de l'histoire des religions. De même, la

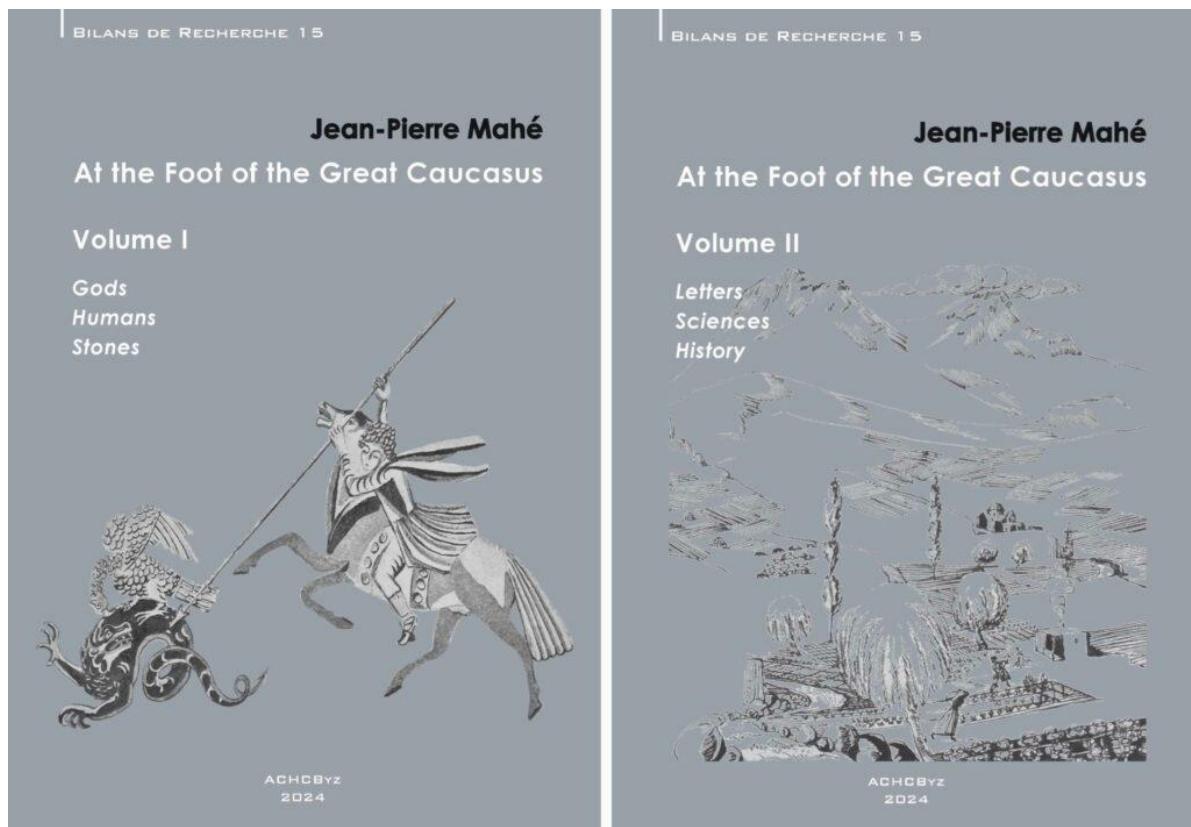
cosmologie telle qu'elle est présentée dans deux œuvres majeures – la mythographie de Snorri (*Snorra Edda*) et le poème eddique *Völuspá* – a fait l'objet de deux articles approfondis.

Nombre de contributions illustrent les différentes approches liées à l'étude des œuvres, prises au sens large et abstrait, d'autres proposent une analyse de versions ou rédactions spécifiques et d'autres encore l'examen paléographique d'une seule compilation manuscrite.

Les sources textuelles ont été privilégiées, mais elles ne sont pas les seules qui ont été mises à contribution dans ce volume. Ainsi, la toponymie révèle d'anciennes pratiques païennes ou des liens entre les différents peuples ; de même, les nombreuses pierres runiques disséminées dans le paysage scandinave témoignent de l'affirmation du pouvoir des élites ou des nombreux voyages entrepris par les gens du Nord, tandis que la réutilisation de pierres historiées païennes de l'île de Gotland dans un contexte chrétien laisse entrevoir, soit une tentative de christianisation *post mortem*, soit une *damnatio* des ancêtres païens.

Toutes ces disciplines ont été illustrées tout au long de sa carrière par le destinataire de l'ouvrage. Leur variété reflète celle de ses intérêts et de ses compétences.

## Jean-Pierre MAHÉ



« J'ai l'honneur de déposer, de la part de l'éditeur, l'Association des Amis du Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance, mon ouvrage en deux volumes, *At the Foot of the Great Caucasus*, Bilans de recherche 15, Paris (ACHCByz) 2024 ; vol. 1 (Gods, Humans, Stones) ; vol. 2 (Letters, Sciences, History) [bibliographie : vol. 1, p. IX-XCIV ; indices : vol. 1, p. 661-697 ; vol. 2, p. 629-673]

Ayant bénéficié d'une subvention de la Fondation américaine, Dolores Zohrab Liebmann, cette publication se présente en anglais comme un recueil de 91 articles, mis à jour et regroupés par thèmes.

Le volume 1 traite de mythologie, de la langue, de la société et du droit, ainsi que de quatre sites archéologiques (Armawir, Ani et les monastères périphériques).

Dans les États chrétiens de Subcaucasie, les dieux païens n'ont pas définitivement cédé le terrain. Jadis statuifiés à la grecque ou costumés à l'iranienne, ils se cachent à présent sous divers déguisements bibliques ou hagiographiques. Au lieu de l'Olympe homogène des poètes et des philologues, de l'Histoire sainte des bibliques et du Panthéon trifonctionnel reconstruit par la mythologie comparée, on pénètre – en lisant les contes ou en relevant les proverbes – dans un univers hétéroclite où Vahagn-Héraclès rencontre sans difficulté Jésus Christ, Abraham ou Adam.

Aussi inéluctable et presque confondue avec l'environnement naturel, la coutume arménienne n'est pas notée avant le XII<sup>e</sup> siècle, quand les sujets chrétiens, comparaissant devant les cours musulmanes, sont invités à présenter leurs propres lois pour éviter d'être jugés par défaut selon

la charia. Au quotidien, l'être humain n'existe que dans les groupes auxquels il appartient : à la maison, c'est la famille ; au village, la classe d'âge ; devant les autorités étrangères (Roi des rois, Calife, Grand Khan, Sultan ou Tsar), la nation. Vivre une situation aussi complexe exige un vocabulaire spécialisé désignant précisément tous les liens de parenté et toutes les relations possibles. En arménien, cette diversité est soulignée par une flexion nominale d'une richesse et d'une expressivité exceptionnelles.

Pour le « Père de l'histoire » arménienne, Moïse de Khorène, le passé arménien est rectiligne : depuis Japhet, sortant de l'Arche de Noé sur les pentes du mont Ararat, jusqu'à Tigrane, vainqueur des Mèdes, Artaxias, familier d'Hannibal, ou les saints traducteurs de la Bible, Mesrop et Sahak. Mais les linguistes et les archéologues ont brisé cette bienheureuse continuité. On sait aujourd'hui que les Arméniens, d'origine balkanique, sont arrivés en Asie Mineure, après la chute d'Ilion, et qu'ils n'ont gagné l'Ararat que dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère. Par conséquent leurs sites les plus anciens ne recouvrent que les couches les plus récentes des cités ourarttiennes. Ainsi, l'Armawir arménienne n'est que la moitié orientale d'un dragon bicéphale, la terrible forteresse d'Argishtihinili ! Heureusement, mille cinq cents ans plus tard, dans un site grandiose, Ani devint la glorieuse capitale du royaume d'Arménie. Les mille-et-une-églises de la métropole et des monastères périphériques sont couverts d'inscriptions qui respirent un charme comparable à celui des idylles ou des épigrammes antiques. Tableaux instantanés de la vie quotidienne, ces humbles vignettes exhalent un parfum poétique d'éphémère authenticité.

Le volume 2 concerne les lettres, les sciences et l'histoire.

Vue de Rome ou de Constantinople, la création des trois alphabets chrétiens du Caucase – arménien, géorgien et albanien (au nord de l'actuel Azerbaïdjan) – était si insignifiante qu'elle ne fut mentionnée par aucun auteur, ni latin, ni grec. La seule source historique crédible, une chronique arménienne de 443, attribue les trois écritures à un seul inventeur, le moine arménien Mesrop Machtots. Nouvelle pièce au débat : un incendie survenu en 1975 sur la muraille de Justinien, à Sainte-Catherine du Sinaï, a dévoilé un tombeau de livres, parmi lesquels notre regretté correspondant, Zaza Aleksidzé, a identifié, en 1996, dans deux palimpsestes, 150 pages d'albanien recouvertes de géorgien. On en déduit que l'alphabet albanien (52 lettres) est l'œuvre du même auteur que l'alphabet arménien (36 lettres).

Les inventions dépassent toujours les intentions de leurs inventeurs. Noé ne savait pas bien ce qu'il faisait en bâtiissant l'Arche ou en plantant la vigne. Destinés à traduire la Bible, les nouveaux alphabets ont ouvert le Caucase à la science. Mais surtout l'usage de l'écriture a métamorphosé la langue en provoquant la création d'un vocabulaire savant. Pour les Arméniens, le sommet de la science, c'est l'histoire, qui déchiffre les intentions de la Providence. La Bible n'est-elle pas elle-même le récit véridique des œuvres divines ?

Depuis leur baptême, au début du IV<sup>e</sup> siècle, les Arméniens tiennent leur histoire nationale pour la suite de l'Histoire sainte. Au fil de leurs débats avec les Grecs, les Géorgiens et les Syriens, les Arméniens se voient bientôt comme le petit reste du nouveau peuple élu. Pour apaiser l'angoisse que suscitent en 614 la prise de Jérusalem par les Perses et la captivité de la sainte Croix, les chroniqueurs convoquent la quatrième « bête » de la vision de Daniel et célèbrent la victoire des généraux arméniens d'Héraclius.

Mais que dire, 23 ans plus tard, en 637, quand Jérusalem tombe à nouveau entre les mains des infidèles ? Puisque les Grecs, au concile de Chalcédoine (451), ont découpé le Christ en deux natures, et transformé la Trinité « en Quaternité », Dieu les a écartés de l'héritage d'Abraham

au bénéfice des fils d'Hagar, la servante du Patriarche. Comme les Arméniens sont étrangers au crime de Chalcédoine, ils bénéficient d'un accord privilégié avec le Califat.

Cependant, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, après la prise de Sarmarkand, les hordes de Gog et Magog ne cessent de déferler sur l'oikouméné chrétienne jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, quand se fixent les frontières entre les Turcs et les Perses. Exilés, dispersés, des Balkans aux Indes, ou asservis sur le sol ancestral, les Arméniens reprennent alors espoir au contact des chrétiens d'Occident, encore auréolés de la gloire des Croisades.

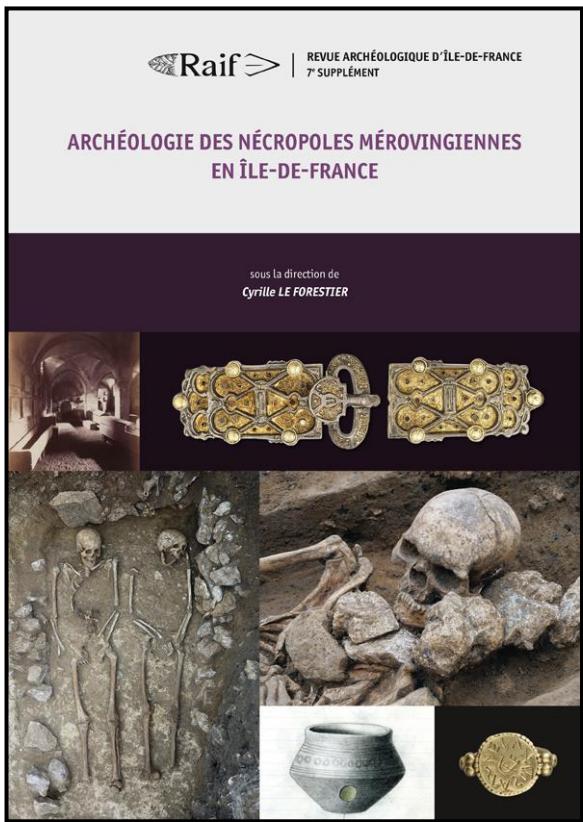
En 1717, le couvent mékhitariste de San Lazzaro, à Venise, dévoile au monde les trésors des lettres et des arts arméniens. En 1812, Napoléon signe à Moscou la nomination de Chahan de Cribied comme professeur d'arménien à Paris. L'arménien classique prend ainsi place parmi les plus grandes langues de culture, de l'Antiquité à nos jours.

Pourtant, en réplique à cet engouement occidentaliste, qui risquait d'effacer l'imprégnation orientale des Arméniens, Khachatour Abovian exalte, dans les années 1830, le dialecte et les traditions orales de son village et devient le fondateur d'une littérature arménienne, à la fois moderne et profondément ancrée dans une mémoire trimillénaire.

De 1894 à 1905, les massacres d'Arméniens organisés par le Sultan Abdülhamid déclenchent en Europe un « mouvement arménophile », qui nourrit en France, avec Georges Clemenceau et Jean Jaurès, parallèlement à l'affaire Dreyfus, une vigoureuse réflexion sur l'universalité des principes républicains.

Si les circonstances le permettent, j'espère pouvoir publier dans quelque temps, deux autres recueils, l'un consacré à l'héritage judéo-hellénistique du christianisme subcaucasien (apocryphes, liturgie et hagiographie), et l'autre, à la littérature sapientielle et poétique. »

## Dominique BARTHÉLEMY



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le recueil d'études sur *l'Archéologie des nécropoles mérovingienne en Île-de-France*, dirigé par Cyrille Le Forestier, Revue Archéologique d'Île-de-France, 7<sup>e</sup> Supplément, Paris, 2023, qui est le résultat d'un projet collectif de recherche PCR, développé depuis 2013, consistant à collecter et à rendre comparables toutes les données disponibles sur 448 sites et 18374 sépultures. Vingt-trois archéologues y ont participé, mais le rôle de Cyrille Le Forestier, initiateur et coordinateur, a été très important. Il présente lui-même l'entreprise, (p. 59-71), en précisant que ces sites funéraires sont rarement en continuité avec l'Antiquité tardive (seulement 44 cas) et presque tous abandonnés au début des temps carolingiens au bénéfice des églises rurales. Il propose une typologie pragmatique : sépultures dispersées, petites nécropoles, grandes nécropoles pérennes et non pérennes. Il souligne la part importante prises par les sites de Noisy-le-Grand, Lagny-sur-Marne, Saint-Pathus, Vicq et Bonneuil-en-

France, outre bien sûr la nécropole royale de Saint-Denis. L'archéologie y a rencontré des coffrages et des sarcophages, des épitaphes (en petit nombre) et des stèles funéraires, et elle a constaté des violations de sépultures, accidentelles ou volontaires. La récupération de métaux précieux, avec rejet des céramiques, entraîne une sur-représentation de ces dernières. Il y a encore eu des pillages aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Les contributions portent tout d'abord sur l'historiographie de la discipline : le Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye et l'archéologie mérovingienne (Françoise Vallet, Fanny Hamonic, p. 17-36), la perception de la sépulture et de l'objet mérovingien, de l'Ancien Régime à nos jours (Lény Roinné, p.37-56).

Une deuxième partie étudie quelques sites. D'abord ceux découverts récemment par l'archéologie préventive : les sépultures dispersées de Bonneuil-en-France, associées à un vaste habitat, en lisière de l'aéroport du Bourget (Anaïs Lebrun, Cyrille Ben Kaddour, Vanessa Brunet, Frédéric Boursier, p.73-85), la nécropole développée à Frépillon entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, sur et autour d'un bâtiment antique abandonné (Anaïs Lebrun, Cyrille Ben Kaddour, p. 87-101), la nécropole de Saint-Pathus (Aurélie Mayer, Anaïs Lebrun, p.103-111). Vient ensuite la fouille de l'église Saint-Rieul à Louvres (Isabelle Abadie, p.113-122). La nécropole des V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles de Saint-Denis-du-Port à Lagny-sur-Marne livre 286 sépultures et un mobilier abondant : boucles et plaque-boucles, fibules, boucles d'oreilles, perles (Laure Pecqueur, Camille Colonna, Jean Soulard, p. 123-142). La nécropole alto-médiévale des Mastraits, à Noisy-le-Grand, contient 803 sépultures, dont deux tiers entre le VIII et le début du XIII siècle, ce qui permet à Cyrille le Forestier de bien observer leur évolution significative : elles deviennent alors plus minimalistes, sans contenant en plâtre ou maçonneré, et les « sépultures habillées », riches en mobilier, laissent place progressivement à des inhumations en linceul. Patrick Périn peut alors (p. 157-175) évoquer les nouvelles recherches interdisciplinaires sur les

tombes mérovingiennes de la basilique de Saint-Denis, ce qui lui permet de faire scintiller les bijoux d'Arégonde au cœur du présent livre, de nous révéler son âge probable et de nous faire rêver devant les grenats importés depuis l'Inde jusque vers 600. En termes quantitatifs, c'est la nécropole de Vicq, découverte en 1851, objet depuis lors de plusieurs campagnes de fouilles, qui se signale comme la plus importante par ses 2329 sépultures et ses 7000 objets d'entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècles (Laure Pecqueur, Jean Soulat, p. 177-196).

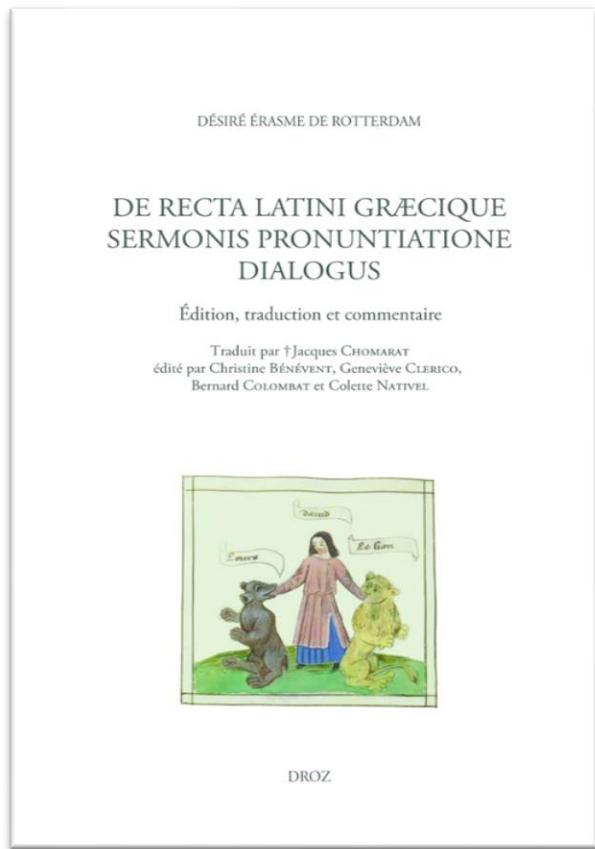
Une troisième partie du livre, thématique, concerne les structures funéraires et s'ouvre, comme la deuxième, par une synthèse de Cyrille Le Forestier : assisté ici d'Ivan Lafarge, il souligne leur rapide évolution (p.199-213). Stéphane Ardouin étudie ensuite les épitaphes (peu nombreuses) et les stèles funéraires (en général limitées à un nom) du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle (p. 215-236).

Une quatrième partie du livre s'attache aux manipulations. Les dépôts secondaires pourraient permettre de caractériser les liens maintenus entre les vivants et leurs défunt (Micheline Kérien, Valérie Delattre, p. 239-269). Les réouvertures pour pillage n'ont pas été toujours aussi nombreuses qu'on l'a souvent dit (Astrid A. Noterman, Laure Pecqueur, p.271-285).

La cinquième partie, consacrée au mobilier, s'ouvre par une étude très nourrie, jalonnée de fort belles planches, de Jean Soulat sur les objets métalliques de douze nécropoles d'entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle : armes et parures, fibules et plaques-boucles (p.289-334). Anicet Konopka dresse ensuite l'état de la question des céramiques (p. 335-349). Clara Blanchard, en quête du « sexe archéologique », souligne que très généralement les armes sont enterrées avec des hommes, les parures avec des femmes, même s'il subsiste des questions de méthodologie (p. 351-357).

La sixième partie, consacrée à la population, commence par une étude des maladies et troubles locomoteurs dans l'actuel Val-de-Marne : Djillali Hadjouis reconnaît des maladies invalidantes classiques, telles les affections infectieuses, dégénératives, métaboliques et neurologiques (p. 361-375). Valérie Delattre esquisse une archéologie du handicap : quelques cas étudiés, en nombre limité, suggèrent une bonne intégration des handicapés dans la vie sociale (p.377-390). Enfin, on commence à progresser dans l'estimation de l'âge au décès (Isabelle Séguy, p.391-395). »

## Marc BARATIN



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage d'Érasme, *De recta latini graecique sermonis pronuntiatione dialogus*, édition, traduction et commentaire ; traduit par † J. Chomarat, édité par Christine Bénévent, Geneviève Clérico, Bernard Combat et Colette Nativel, Genève, Droz, 2024, 481 p.

Les directives proposées par Érasme pour la prononciation du grec ancien et du latin, en partie appliquées en France en milieu scolaire ou académique, ont suscité et suscitent encore des réactions parfois vives. Dans un article de 1890, *La prononciation du grec*, Émile Burnouf écrivait ainsi : « Le grec est une langue vivante et non une langue morte, comme les partisans du système érasmien s'efforcent de le faire croire » (p. 18) – et l'on en trouve un écho un siècle plus tard chez Jean Lallot, qui, dans son édition de la *Tekhnē* attribuée à Denys le Thrace (1998<sup>2</sup>), souligne « les incohérences (...) que propage encore

imperturbablement l'enseignement moderne du grec ancien, notamment en France » (p. 101). Le très grand intérêt de la publication du traité d'Érasme consacré précisément à cette entreprise de fixation de la prononciation du grec ancien et du latin est de permettre de juger sur pièces du détail des mesures préconisées par l'humaniste hollandais, et surtout d'en comprendre les ressorts et les raisons.

Le volume comporte une abondante préface (p. 17-109), qui rend compte en particulier du contexte du traité et des intentions de son auteur, suivie du texte latin (qui est celui de l'édition de M. Cytowska dans les *Opera omnia* d'Érasme publiés à Amsterdam en 1973) avec en regard la traduction qu'en avait rédigée Jacques Chomarat avant de disparaître sans avoir eu le temps de l'éditer (p. 110-343), puis les 738 notes qui éclairent le texte (p. 345-422), la bibliographie, qui propose avec bonheur un équilibre entre les multiples thèmes concernés par le traité (p. 423-447), et quatre index, notamment des termes grammaticaux et pédagogiques et des mots vernaculaires cités (p. 449-477).

Ce traité, de 1528, s'inscrit dans la vaste tentative humaniste de restauration d'un âge d'or antique, qui passait par le retour aux deux langues de cet âge, le latin et le grec. La question posée dans ce cadre est celui de la survivance d'une *parole* latine et grecque, et, compte tenu de l'importance des textes transmis dans la perspective adoptée, de la correspondance entre cette *parole* et ces textes. La prononciation du latin paraissait un non-sujet pour les Italiens, convaincus que leur prononciation était la bonne par droit d'héritage, cependant que les ressortissants des autres nations européennes prononçaient chacun le latin selon les normes de prononciation de leur propre langue. La prononciation du grec était plus problématique encore : au moment de sa « redécouverte » en Occident dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, grâce à l'établissement de relations plus étroites avec l'empire byzantin, l'apprentissage du grec était tributaire des enseignants byzantins, qui en transmettaient la forme vernaculaire

contemporaine ; cette prononciation faisant correspondre un même son à différentes lettres, et des sons différents à une même lettre, la discordance entre parler et écrit était évidente – d'où la conviction, chez les humanistes de la Renaissance, que cette prononciation n'était pas conforme à l'usage classique.

Le traité se présente comme un dialogue entre deux animaux, Leo et Ursus – dont l'identité donne lieu à de nombreux excursus plaisants – débattant d'un programme d'éducation libérale, inspiré du livre I de l'*Institution oratoire* de Quintilien.

L'examen de la prononciation apparaît ici comme la partie hypertrophiée (les deux tiers du texte) d'un programme d'enseignement élémentaire, où les considérations sur la prononciation correspondent à la volonté d'évoquer conjointement le latin et le grec. Érasme insiste cependant surtout sur le latin parce que, grâce à l'imprimerie, plusieurs œuvres antiques traitant de ce problème avaient particulièrement attiré l'attention : textes de grammairiens, témoignages de théoriciens, anecdotes de rhéteurs et d'historiens (Pline, Aulu-Gelle, Macrobe...), qui viennent s'ajouter aux leçons à retenir de graphies archaïques et de variantes orthographiques, et à l'exploitation des formes poétiques attestant de propriétés phoniques telles que la quantité, l'accent, les faits d'élation, etc. Sur la base de cet important travail documentaire, Érasme recherche une norme orale porteuse d'universalité et de stabilité, à l'opposé de la diversité des prononciations, corrélat de la multiplicité des langues européennes contemporaines, affligées de « mobilité » et d'« instabilité ». Les locuteurs contemporains d'Érasme, usant oralement du grec et du latin, sont ainsi présentés comme déformant chacun une idéale et utopique *antiqua prolatio* du fait de leur propre usage natif – ce qui est illustré notamment par la narration, à la fin du traité, d'une rencontre diplomatique où les six représentants de nations différentes (Français, Italiens, Allemands, Danois, Ecossais, Zélandais) sont autant d'exemples vivants de locuteurs qui dénaturent l'instrument d'échange international, le latin, rendu inaudible par la projection du parler maternel de chacun.

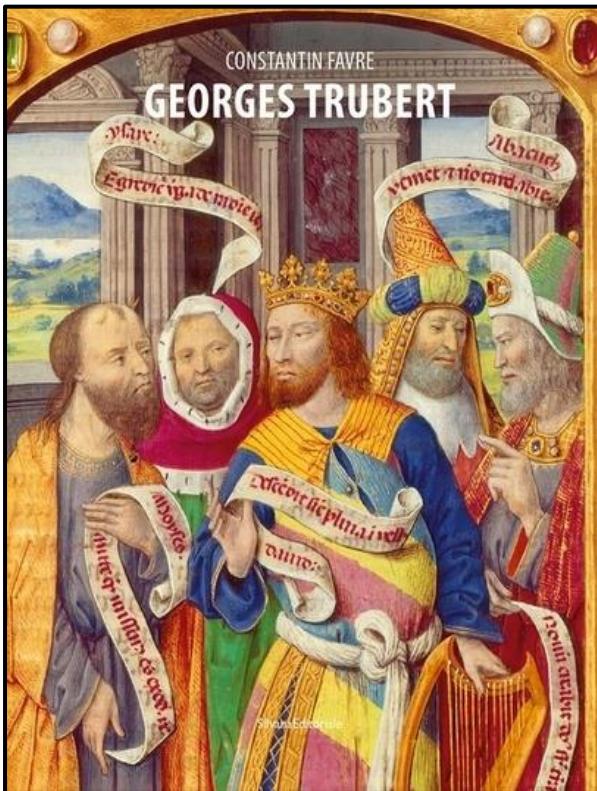
Les langues européennes contemporaines constituent ainsi l'arrière-plan du traité : dans cette œuvre pédagogique à destination des maîtres, répondant à l'objectif de rendre au latin et au grec leur statut de langues véhiculaires, la recherche de normes de prononciation passe autant par le recours aux langues modernes que par l'évocation du témoignage des Anciens. Les références aux vernaculaires sont appariées avec un latin et un grec « corrects », mais aussi relativement les unes aux autres, les contemporains, selon Érasme, ayant intérêt à procéder à des emprunts réciproques, transversaux.

Une annexe à la préface dresse la liste des préconisations d'Érasme. Certaines sont clairement assumées (condamnation de l'iotacisme, identité de prononciation de la plupart des consonnes quel que soit leur environnement phonétique, identité de timbre de la plupart des voyelles quelle que soit la structure de la syllabe qui les contient). D'autres sont des recommandations dont il est difficile d'affirmer si ce sont de simples remarques ou si elles devaient entraîner des pratiques correctives (prononciation de  $\zeta$  ou de  $\phi$ , concurrence entre les sons [u], [w] et [v], entre autres). Certaines apparaissent dès l'origine comme relevant du vœu pieux (la prononciation des diphtongues, le respect des quantités syllabiques), d'autres vont à l'encontre de la phonétique même des langues considérées (maintien en latin de l'articulation du *m* final de mot devant voyelle, malgré les observations de Quintilien et de Diomède, par choix d'accorder aux formes écrites un rôle prépondérant).

Le latin n'eut pas de prononciation universelle, pour des raisons qui tiennent à des particularités ethniques, à l'impossibilité pour les lettrés de s'accorder, au fait que chaque nation était convaincue que sa prononciation était la bonne, et à la force des routines. Pour le grec, l'influence d'Érasme semble avoir été plus décisive, quoiqu'une synthèse de l'histoire de cette réception reste à faire, mais, comme on l'a vu, c'est à propos de cette langue que l'entreprise d'Érasme est le plus contestée.

La traduction est particulièrement précise et lisible, les notes pertinentes et claires. L'ensemble est un outil précieux pour comprendre une des entreprises les plus caractéristiques de la Renaissance, qui fait de la réflexion linguistique un vecteur privilégié dans la quête d'une unification de l'Europe. »

## Patrick Corbet



Constantin Favre, *Georges Trubert*, Milan, SilvanaEditoriale, 2024, 206 p.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, le livre de M. Constantin Favre, issu d'une thèse de l'Université de Genève soutenue en 2022 sous la direction du Professeur Frédéric Elsig, est consacré à l'art et à la carrière de l'enlumineur Georges Trubert (+ 1508), personnage-clé de la cour du duc René II de Lorraine et figure récemment redécouverte de la scène artistique. C'est en 1977 que Nicole Reynaud démontre que l'auteur des pages illustrées de prestigieux manuscrits ducaux lorrains était Georges Trubert, présent à Nancy à la fin du XV<sup>e</sup> siècle après avoir été un fidèle du grand-père du duc, le roi René d'Anjou (+ 1480). Définissant la personnalité stylistique du maître et sa situation de créateur à la fois itinérant et palatial, la spécialiste reconstituait un parcours biographique dont les étapes principales avaient été Troyes, Paris, Angers, Avignon et

Nancy. La valeur de cette contribution fut immédiatement soulignée. Depuis, le nom de Trubert, régulièrement cité, n'a toutefois atteint qu'en partie le grand public.

Cinq décennies plus tard, cette découverte appelait un approfondissement, un nouveau tableau, plus systématique, avec une illustration plus fournie et un référencement complet. Celui-ci est offert par l'ouvrage cité. De 200 pages environ, il se caractérise par sa solidité. Réalisé à la suite d'un examen minutieux des manuscrits et de leur illustration et d'une enquête archivistique approfondie, il comprend les éléments d'un travail accompli d'histoire de l'art : un catalogue raisonné des œuvres attribuées, un registre chronologique publiant des documents souvent inédits, une longue bibliographie, une liste des manuscrits cités. C'est aussi un beau livre, riche de près de 200 illustrations, avec un cahier couleur, l'ensemble étant mis en page avec une élégance toute italienne déjà révélée par une couverture réussie.

Après quelques pages d'historiographie, le volume suit les étapes de la vie de l'artiste, né vers 1445 dans une famille troyenne connue dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Son père paraît une figure de premier plan en Champagne méridionale, maître de différentes techniques, mais un événement de nature criminelle dût survenir vers 1462, causant le départ et l'installation de la famille à Paris où elle s'inséra fortement. Dans la capitale, au contact d'une large parenté, dont trois frères identifiés, Georges Trubert reçut une formation vraisemblablement polyvalente. S'il ne participa pas à l'épanouissement artistique troyen, qui ne démarre qu'à la fin du siècle, du moins resta-t-il en lien avec la cité champenoise et ses dynasties d'artistes. Cet examen donne l'occasion d'un rappel détaillé des enluminures troyenne et parisienne et de leurs croisements au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Le jeune parisien passe à la cour de René d'Anjou dès 1467. Auprès du prince, dont il porte le titre de valet de chambre, il crée ses premières œuvres. Son style, forgé au contact d'artistes comme Barthélemy d'Eyck ou Jean Bourdichon, est caractérisé par des personnages statiques aux corps sculptés, des visages expressifs, des coloris variés, lumineux et chantants. La

production, qui prend parfois une allure sérieuse, varie en qualité selon les moyens de la clientèle. A Angers, Trubert collabore avec des peintres locaux, mais garde des relations avec Paris, Troyes ou Lyon. La mort du roi René en 1480 doit l'avoir poussé à partir en Provence, autre état du prince angevin. A Avignon pour une dizaine d'années, l'artiste semble pâtir de conditions moins favorables : les archives mentionnent des opérations financières ne traduisant pas l'aisance, tandis que les réalisations présentent à l'occasion un caractère expéditif.

Tout change dans l'ultime décennie du siècle. En contact avec René II de Lorraine dès 1486, Trubert est accueilli à Nancy où, cité dans les comptes à partir de 1491, il réside jusqu'à sa mort, gagé avantageusement. Enlumineur attitré du duc, il participe à la politique de propagande de celui-ci, réalisant en 1492-1493, aux côtés du scribe François Elzine, la décoration de trois manuscrits liturgiques somptueux, un *Diurnal* et un *Bréviaire* en deux volumes, tous dits « *de René II* ». Commandés par le duc et son épouse Philippe de Gueldre, ces chefs d'œuvre sont conservés aujourd'hui dans des bibliothèques parisiennes.

Vers 1495, l'activité du maître continue auprès du duc et de son entourage, souvent avec des peintres collaborateurs. D'autres manuscrits de valeur, peuvent être datés de cette époque où se constatent des influences parisiennes et une croissante dureté de style. Les sources semblent indiquer de longs séjours à Paris. Mais c'est bien comme citoyen de la capitale ducale que le signalent les sources, ainsi un document de 1508 le présentant comme « *Feu George Trubert, en son vivant historieur de hault et puissant prince maistre le roy de Cecille, duc de Lorraine et de Bar, demourant à Nancy en Lorraine* ».

Tel est l'essentiel de l'étude biographique. Accompagnée d'une mise à jour du catalogue de l'enlumineur, elle passe aussi par une analyse stylistique haussant Trubert au rang des maîtres de la miniature de son siècle, au niveau de Barthélemy d'Eyck ou de Jean Fouquet. Le livre, qui offre également une étude du contexte artistique de chaque région où il a travaillé, n'élude pas d'autres questions de fond, ainsi la situation d'« artiste itinérant » et d' « artiste de cour » de Trubert, la nature de ses travaux en coopération, son influence sur d'autres enlumineurs, son intervention possible dans les domaines de la fresque et de la peinture de chevalet. Sur tous ces points, la moisson, ici résumée à trop grands traits, est riche. »